



Président : M. Paul J. F. LUSAKA (Zambie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au capitaine Thomas Sankara, chef d'Etat et président du Conseil national de la révolution du Burkina Faso, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.
2. M. SANKARA (Burkina Faso) : Je viens en ces lieux vous apporter le salut fraternel d'un pays de 274 000 kilomètres carrés, où sept millions d'enfants, de femmes et d'hommes refusent désormais de mourir d'ignorance, de faim et de soif, tout en n'arrivant pas à vivre véritablement après un quart de siècle d'existence comme Etat souverain, siégeant à l'ONU.
3. Je viens à cette trente-neuvième session de l'Assemblée générale vous parler au nom d'un peuple qui, sur la terre de ses ancêtres, a choisi dorénavant de s'affirmer et d'assumer son histoire, dans ses aspects positifs comme dans ses aspects négatifs, sans complexe aucun.
4. Je viens ici enfin, mandaté par le Conseil national de la révolution du Burkina Faso, pour exprimer les vœux de mon peuple concernant les problèmes inscrits à l'ordre du jour et qui constituent la trame tragique des événements qui fissurent douloureusement les fondements du monde en cette fin du xx^e siècle, un monde où l'humanité est transformée en cirque, déchirée par les luttes entre les grands et les semi-grands, battue par des bandes armées, soumise aux violences et aux pillages, un monde où des nations, se soustrayant à la juridiction internationale, commandent des groupes de hors-la-loi, vivant de rapines et organisant d'ignobles trafics, le fusil à la main.
5. Je n'ai pas ici la prétention d'énoncer des dogmes. Je ne suis ni un messie ni un prophète. Je ne détiens aucune vérité. Ma seule ambition est une double aspiration : premièrement, pouvoir en un langage simple, celui de l'évidence et de la clarté, parler au nom de mon peuple, le peuple du Burkina Faso; deuxièmement, parvenir à exprimer aussi, à ma manière, la parole du grand peuple des déshérités, ceux qui appartiennent à ce monde qu'on a malicieusement baptisé tiers monde, et dire, même si je n'arrive pas à les faire comprendre, les raisons que nous avons de nous révolter. Ce qui montre l'intérêt que nous portons à l'ONU, la revendication de nos droits puisant sa vigueur dans la claire conscience de nos devoirs.
6. Nul ne s'étonnera de nous voir associer l'ex-Haute-Volta, aujourd'hui le Burkina Faso, à ce fourre-tout

méprisé, le tiers monde, que les autres mondes ont inventé au moment des indépendances formelles pour mieux assurer notre aliénation intellectuelle, culturelle, économique et politique. Nous voulons nous y insérer, sans pour autant justifier cette gigantesque escroquerie de l'histoire et encore moins pour accepter d'être "l'arrière-monde d'un Occident repu", mais pour affirmer la conscience d'appartenir à un ensemble tricontinental et admettre, en tant que pays non alignés et avec de fortes convictions, qu'une solidarité spéciale unit ces trois continents d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique dans un même combat contre les mêmes trafiquants politiques, les mêmes exploiters économiques.

7. Reconnaître donc notre présence au sein du tiers monde c'est, pour paraphraser José Martí, "affirmer que nous sentons sur notre joue tout coup donné à n'importe quel homme de ce monde". Nous avons jusqu'ici tendu l'autre joue. Les gifles ont doublé. Mais le cœur du méchant ne s'est pas attendri. Ils ont piétiné la vérité du juste. Du Christ, ils ont trahi la parole. Ils ont transformé sa croix en massue. Et après qu'ils se sont revêtus de sa tunique, ils ont lacéré nos corps et nos âmes. Ils ont obscurci son message. Ils l'ont occidentalisé, cependant que nous le recevions comme libération universelle. Alors, nos yeux se sont ouverts à la lutte des classes. Il n'y aura plus de gifles. Il faut proclamer qu'il ne peut y avoir de salut pour nos peuples que si nous tournons radicalement le dos à tous les modèles que tous les charlatans de même acabit ont essayé de nous vendre 20 années durant. Il ne saurait y avoir pour nous de salut en dehors de ce refus-là, pas de développement en dehors de cette rupture.

8. Du reste, tous les nouveaux "maîtres à penser" sortant de leur sommeil, réveillés par la montée vertigineuse de milliards d'hommes en haillons, effrayés par la menace que fait peser sur leur digestion cette multitude traquée par la faim, commencent à remodeler leurs discours et, dans une quête anxieuse, recherchent une fois de plus en nos lieux et places, des concepts miracles, de nouvelles formes de développement pour nos pays. Il suffit pour s'en convaincre de lire les nombreux actes des innombrables colloques et séminaires.

9. Loin de moi l'idée de tourner en ridicule les efforts patients de ces intellectuels honnêtes qui, parce qu'ils ont des yeux pour voir, découvrent les terribles conséquences des ravages causés dans le tiers monde par lesdits "spécialistes" en développement.

10. La crainte qui m'habite, c'est de voir les résultats de tant d'énergies confisqués par les Prospéro de tout genre pour en faire la baguette destinée à nous renvoyer à un monde d'esclavage maquillé au goût de notre temps. Cette crainte se justifie d'autant plus que la petite bourgeoisie africaine diplômée, sinon

celle du tiers monde, soit par paresse intellectuelle, soit plus simplement parce qu'ayant goûté au mode de vie occidental, n'est pas prête à renoncer à ses privilèges. De ce fait, elle oublie que toute vraie lutte politique postule un débat théorique rigoureux, et elle refuse l'effort de réflexion pour inventer des concepts nouveaux à la hauteur du combat meurtrier qui nous attend. Consommatrice passive et lamentable, elle se regorge de vocables fétichisés par l'Occident comme elle le fait de son whisky et de son champagne, dans ses salons à l'harmonie douteuse. On recherchera en vain depuis les concepts de négritude et d'*African personality*, marqués maintenant par les temps, des idées vraiment neuves issues des cerveaux de nos "grands" intellectuels. Le vocabulaire et les idées nous viennent d'ailleurs. Nos professeurs, nos ingénieurs et nos économistes se contentent d'y adjoindre des colorants parce que, des universités européennes dont ils sont les produits, ils n'ont ramené souvent que leurs diplômes et le velours des adjectifs ou des superlatifs ! Il est nécessaire, il est urgent que nos cadres et nos travailleurs de la plume apprennent qu'il n'y a pas d'écriture innocente. En ces temps de tempêtes, nous ne pouvons laisser à nos seuls ennemis d'hier et d'aujourd'hui le monopole de la pensée, de l'imagination et de la créativité.

11. Il faut, avant qu'il ne soit trop tard, car il est déjà tard, que ces élites, ces hommes de l'Afrique, du tiers monde, reviennent à eux-mêmes, c'est-à-dire à leur société, à la misère dont nous avons hérité, pour comprendre non seulement que la bataille pour une pensée au service des masses déshéritées n'est pas vaine, mais qu'il ne peuvent devenir crédibles sur le plan international qu'en inventant réellement, c'est-à-dire en donnant de leurs peuples une image fidèle, une image qui leur permette de réaliser des changements profonds dans la situation sociale et politique, susceptibles de nous arracher à la domination et à l'exploitation étrangères qui livrent nos Etats à la seule perspective de la faillite.

12. C'est ce que nous avons perçu, nous, peuple du Burkina Faso au cours de cette nuit du 4 août 1983, aux premiers scintillements des étoiles dans le ciel de notre patrie. Il nous fallait prendre la tête des jacqueries qui s'annonçaient dans les campagnes affolées par l'avancée du désert, épuisées par la faim et la soif, et délaissées. Il nous fallait donner un sens aux révoltes grondantes des masses urbaines découragées, frustrées et fatiguées de voir circuler les limousines des élites aliénées qui se succédaient à la tête de l'Etat et qui ne leur offraient rien d'autre que les fausses solutions, pensées et conçues par les cerveaux des autres. Il nous fallait donner une âme idéologique aux justes luttes de nos masses populaires mobilisées contre l'impérialisme monstrueux. A la révolte passagère, simple feu de paille, devait se substituer, pour toujours, la révolution, lutte éternelle contre toute domination. D'autres avant moi ont dit, d'autres après moi diront à quel point s'est élargi le fossé entre les peuples nantis et ceux qui n'aspirent qu'à manger à leur faim, boire à leur soif, survivre et conserver leur dignité. Mais nul n'imaginera à quel point le grain du pauvre a nourri chez nous la vache du riche.

13. Dans le cas de l'ex-Haute-Volta, le processus était encore plus exemplaire. Nous étions la condensation magique, le raccourci de toutes les calamités qui ont fondu sur les pays dits en voie de développement.

14. Le témoignage de l'aide présentée comme panacée, et souvent trompée sans rime ni raison, est ici éloquent. Très peu sont les pays qui ont été, comme le mien, inondés d'aide de toutes sortes. Cette aide est, en principe, censée œuvrer au développement. On chercherait en vain dans ce qui fut autrefois la Haute-Volta les signes de ce qui peut relever d'un développement. Les hommes en place, soit par naïveté, soit par égoïsme de classe, n'ont pas pu ou n'ont pas voulu maîtriser cet afflux extérieur, en saisir la portée et exprimer des exigences dans l'intérêt de notre peuple.

15. Analysant un tableau publié en 1983 par le Club du Sahel, Jacques Giri, dans son livre *Le Sahel demain*¹, conclut avec beaucoup de bon sens que l'aide au Sahel, à cause de son contenu et des mécanismes en place, n'est qu'une aide à la survie. Seuls, soulignait-il, 30 p. 100 de cette aide permettent simplement au Sahel de vivre. Selon Jacques Giri, cette aide extérieure n'a pas d'autre but que de continuer à développer les secteurs improductifs, imposant des charges intolérables à nos petits budgets, désorganisant nos campagnes, creusant les déficits de notre balance commerciale, accélérant notre endettement.

16. Juste quelques clichés pour présenter l'ex-Haute-Volta : 7 millions d'habitants, avec plus de 6 millions de paysannes et de paysans; un taux de mortalité infantile estimé à 180 p. 1 000; une espérance de vie se limitant à 40 ans; un taux d'analphabétisme allant jusqu'à 98 p. 100, si nous concevons l'alphabétisé comme celui qui sait lire, écrire et parler une langue; un médecin pour 50 000 habitants, un taux de scolarisation de 16 p. 100; et, enfin, un produit intérieur brut par habitant de 53 356 francs CFA, soit à peine plus de 100 dollars.

17. Le diagnostic, à l'évidence, était sombre. La source du mal était politique. Le traitement ne pouvait qu'être politique.

18. Certes, nous encourageons l'aide qui nous aide à nous passer de l'aide. Mais, en général, la politique d'assistance et d'aide n'a abouti qu'à nous désorganiser, à nous asservir et à nous déresponsabiliser dans notre espace économique, politique et culturel.

19. Nous avons choisi de risquer de nouvelles voies pour être plus heureux. Nous avons choisi de mettre en place de nouvelles techniques. Nous avons choisi de rechercher des formes d'organisation mieux adaptées à notre civilisation, rejetant de manière abrupte et définitive toutes sortes de diktats extérieurs, pour créer ainsi les conditions d'une dignité à la hauteur de nos ambitions.

20. Refuser l'état de survie, relâcher les pressions, libérer nos campagnes d'un immobilisme moyenâgeux ou d'une régression, démocratiser notre société, ouvrir les esprits sur un univers de responsabilité collective pour oser inventer l'avenir. Briser et reconstruire l'administration à travers une autre image du fonctionnaire, plonger notre armée dans le peuple par le travail productif et lui rappeler incessamment que, sans formation patriotique, un militaire n'est qu'un criminel en puissance. Tel est notre programme politique.

21. Sur le plan de la gestion économique, nous apprenons à vivre simplement, à accepter et à nous imposer

l'austérité afin d'être à même de réaliser de grands desseins.

22. Déjà, grâce à l'exemple de la caisse de solidarité révolutionnaire, alimentée par des contributions volontaires, nous commençons à répondre aux cruelles questions posées par la sécheresse. Nous avons soutenu et appliqué les principes de la Déclaration d'Alma-Ata² en élargissant les soins de santé primaires. Nous avons fait nôtre, comme politique d'Etat, la stratégie globale GOBI FFF³, préconisée par le FISE.

23. Par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne, nous pensons que les Nations Unies devraient permettre aux pays touchés par la sécheresse de mettre sur pied un plan à moyen et à long terme afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

24. Pour préparer le XXI^e siècle, nous avons, par la création d'une tranche spéciale de tombola appelée "Instruisons nos enfants", lancé une campagne immense pour l'éducation et la formation de nos enfants dans une école nouvelle. Nous avons lancé, à travers l'action salvatrice des comités de défense de la révolution, un vaste programme de construction de logements sociaux — 500 en trois mois —, de routes, de petites retenues d'eau, etc. Notre ambition économique est d'œuvrer pour que le cerveau et les bras de chaque Burkinabé puissent au moins lui servir à inventer et à créer de quoi s'assurer deux repas par jour et de l'eau potable.

25. Nous jurons, nous proclamons que, désormais, au Burkina Faso, plus rien ne se fera sans la participation des Burkinabé, rien qui n'ait été au préalable décidé par nous, élaboré par nous. Il n'y aura plus d'attentat à notre pudeur et à notre dignité.

26. Forts de cette certitude, nous voudrions que notre parole soit l'interprète de tous ceux qui souffrent dans leur chair, de tous ceux qui sont bafoués dans leur dignité par une minorité d'hommes ou par un système qui les écrase.

27. Permettez-moi, vous qui m'écoutez, que je le dise : je ne parle pas seulement au nom du Burkina Faso tant aimé, mais également au nom de tous ceux qui ont mal, mal quelque part.

28. Je parle au nom de ces millions d'êtres qui sont dans les ghettos parce qu'ils ont la peau noire ou qu'ils sont de cultures différentes, et qui bénéficient d'un statut à peine supérieur à celui d'un animal.

29. Je souffre au nom des Indiens massacrés, écrasés, humiliés et confinés depuis des siècles dans des réserves afin qu'ils n'aspirent à aucun droit et que leur culture ne puisse s'enrichir en convolant en noces heureuses au contact d'autres cultures, y compris celle de l'envahisseur.

30. Je m'exprime au nom des chômeurs d'un système structurellement injuste et conjoncturellement désaxé, réduits à ne percevoir de la vie que le reflet de celle des plus nantis.

31. Je parle au nom des femmes du monde entier, qui souffrent d'un système d'exploitation imposé par les mâles. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à accueillir toutes les suggestions du monde entier, nous permettant de parvenir à l'épanouissement total de la femme Burkinabé. En retour, nous partageons avec tous les pays l'expérience positive que nous

entreprenons, avec des femmes désormais présentes à tous les échelons de l'appareil d'Etat et de la vie sociale au Burkina Faso, des femmes qui luttent et proclament avec nous que l'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir. Seule la lutte libre et nous en appelons à toutes nos sœurs de toutes les races pour qu'elles montent à l'assaut pour la conquête de leurs droits.

32. Je parle au nom des mères de nos pays démunis qui voient mourir leurs enfants de paludisme ou de diarrhée, ignorant qu'il existe pour les sauver des moyens simples que la science des multinationales ne leur offre pas, préférant investir dans les laboratoires de cosmétiques et dans la chirurgie esthétique pour les caprices de quelques femmes ou hommes dont la coquetterie est menacée par les excès de calories de leurs repas trop riches et d'une régularité à vous donner, non plutôt à nous donner, à nous autres du Sahel, le vertige. Ces moyens simples recommandés par l'OMS et le FISE, nous avons décidé de les adopter et de les populariser.

33. Je parle aussi au nom de l'enfant, l'enfant du pauvre qui a faim et qui louche furtivement vers l'abondance amoncelée dans une boutique pour riches, protégée par une épaisse vitre, défendue par une grille infranchissable, elle-même gardée par un policier casqué, ganté et armé de matraque. Ce policier a été placé là par le père d'un autre enfant qui viendra se servir ou plutôt se faire servir parce que présentant toutes les garanties de représentativité et de normes capitalistiques du système.

34. Je parle au nom des artistes — poètes, peintres, sculpteurs, musiciens, acteurs, etc. —, hommes de bien qui voient leur art se prostituer dans l'alchimie des prestidigitations du show-business.

35. Je crie au nom des journalistes qui sont réduits soit au silence, soit au mensonge, pour ne pas subir les dures lois du chômage.

36. Je proteste au nom des sportifs du monde entier dont les muscles sont exploités par les systèmes politiques ou les négociants de l'esclavage moderne des stades.

37. Mon pays est un concentré de tous les malheurs des peuples, une synthèse douloureuse de toutes les souffrances de l'humanité, mais aussi et surtout des espérances de notre lutte. C'est pourquoi je vibre naturellement au nom des malades qui scrutent avec anxiété les horizons d'une science accaparée par les marchands de canons. Mes pensées vont à tous ceux qui sont touchés par la destruction de la nature et à ces 30 millions de personnes qui vont mourir, comme chaque année, abattues par la redoutable arme de la faim.

38. Militaire, je ne peux pas oublier ce soldat obéissant aux ordres, le doigt sur la détente, et qui sait que la balle qui va partir ne porte que le message de la mort.

39. Enfin, je veux m'indigner en pensant aux Palestiniens qu'une humanité inhumaine a choisi de remplacer par un autre peuple, hier encore martyrisé à loisir. Je pense à ce vaillant peuple palestinien, c'est-à-dire à ces familles atomisées errant de par le monde

à la quête d'un asile. Courageux, déterminés, stoïques et infatigables, les Palestiniens rappellent à chaque conscience humaine la nécessité et l'obligation morale de respecter les droits d'un peuple. Avec leurs frères juifs, ils sont antisionistes.

40. Aux côtés de mes frères soldats de l'Iran et de l'Iraq qui meurent dans une guerre fratricide et suicidaire, je veux également me sentir proche des camarades du Nicaragua dont les ports sont minés, les villes bombardées et qui, malgré tout, affrontent avec courage et lucidité leur destin. Je souffre avec tous ceux qui en Amérique latine souffrent de la mainmise impérialiste.

41. Je veux être aux côtés des peuples afghan et irlandais, aux côtés des peuples de la Grenade et du Timor oriental, chacun à la recherche d'un bonheur dans la dignité et selon les lois de sa culture.

42. Je m'élève ici au nom de tous ceux qui cherchent vainement dans quel forum de ce monde ils pourront faire entendre leur voix et faire en sorte qu'elle soit prise en considération réellement.

43. A cette tribune beaucoup m'ont précédé, d'autres viendront après moi. Mais seuls quelques-uns feront la décision. Pourtant, nous sommes officiellement présentés comme égaux. Je me fais le porte-voix de tous ceux qui cherchent vainement dans quel forum de ce monde ils peuvent se faire entendre. Oui, je veux parler au nom de tous les laissés pour compte parce que "je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger".

44. Notre révolution au Burkina Faso est ouverte aux malheurs de tous les peuples. Elle s'inspire aussi de toutes les expériences des hommes depuis le premier souffle de l'humanité.

45. Nous voulons être les héritiers de toutes les révolutions du monde, de toutes les luttes de libération des peuples du tiers monde. Nous sommes à l'écoute des grands bouleversements qui ont transformé le monde. Nous tirons des leçons de la révolution américaine, les leçons de sa victoire contre la domination coloniale et des conséquences de cette victoire. Nous faisons nôtre l'affirmation de la doctrine de la non-ingérence des Européens dans les affaires américaines et des Américains dans les affaires européennes. Ce que Monroe clamait en 1823 : "l'Amérique aux Américains", nous le reprenons en disant "l'Afrique aux Africains", le "Burkina Faso aux Burkinabé". La révolution française de 1789, en bouleversant les fondements de l'absolutisme, nous a enseigné les droits de l'homme alliés aux droits des peuples à la liberté. La grande Révolution d'octobre 1917 a transformé le monde, permis la victoire du prolétariat, ébranlé les assises du capitalisme et rendu possibles les rêves de justice de la Commune française.

46. Ouverts à tous les vents de la volonté des peuples et de leurs révolutions, nous instruisant aussi de certains terribles échecs qui ont conduit à de tragiques manquements aux droits de l'homme, nous ne voulons conserver de chaque révolution que le noyau de pureté qui nous interdit de nous inféoder aux réalités des autres, même si, par la pensée, nous nous retrouvons dans une communauté d'intérêts.

47. Il n'y a plus de duperie possible. Le nouvel ordre économique international, pour lequel nous luttons et continuerons de lutter, ne peut se réaliser que si

nous parvenons à détruire l'ancien ordre qui nous ignore, si nous imposons la place qui nous revient dans l'Organisation politique du monde, si, prenant conscience de notre importance dans le monde, nous obtenons un droit de regard et de décision sur les mécanismes qui régissent le commerce, l'économie et la monnaie à l'échelle planétaire.

48. Le nouvel ordre économique international s'inscrit tout simplement à côté de tous les autres droits des peuples — droit à l'indépendance, au libre choix des formes et des structures de gouvernement comme le droit au développement. Et, comme tous les droits des peuples, il s'arrache dans la lutte et par la lutte des peuples. Il ne sera jamais le résultat d'un acte de générosité d'une puissance quelconque.

49. Je conserve en moi la confiance inébranlable, confiance partagée avec l'immense communauté des pays non alignés, que, sous les coups de boutoir de la détresse hurlante de nos peuples, notre groupe va maintenir sa cohésion, renforcer notre pouvoir de négociation collective, se trouver des alliés parmi toutes les nations, commencer de concert avec ceux qui peuvent encore nous entendre l'organisation d'un système de relations économiques internationales véritablement nouveau.

Si j'ai accepté de me présenter devant cette illustre assemblée pour y prendre la parole, c'est parce que, malgré les critiques qui leur sont adressées par certains grands contributeurs, les Nations Unies demeurent la tribune idéale pour nos revendications, le lieu de la légitimité des pays sans voix. C'est cela qu'exprime avec beaucoup de justesse le Secrétaire général, lorsqu'il écrit [voir A/39/1] :

"L'Organisation des Nations Unies est unique en ce qu'elle reflète les aspirations et les frustrations de nombreux pays et groupements du monde entier. Un de ses grands mérites est que toutes les nations, y compris celles qui sont faibles, opprimées ou victimes de l'injustice" — il s'agit de nous — "peuvent, même lorsqu'elles sont confrontées aux dures réalités du pouvoir, y trouver une tribune et s'y faire entendre. Une cause juste, même si elle ne rencontre que revers ou indifférence, peut trouver un écho à l'Organisation des Nations Unies. Cet attribut de l'Organisation n'est pas toujours prisé, mais il n'en est pas moins essentiel."

On ne peut mieux définir le sens et la portée de l'Organisation.

51. Aussi est-ce pour chacun de nous un impératif catégorique de consolider les assises de l'Organisation, de lui donner les moyens de son action. Nous adoptons en conséquence les propositions faites à cette fin par le Secrétaire général, pour sortir l'Organisation des nombreuses impasses, soigneusement entretenues par le jeu des grandes puissances afin de la discréditer aux yeux de l'opinion publique.

52. Reconnaisant les mérites même limités de l'Organisation, je ne peux que me réjouir de la voir compter de nouveaux adhérents. C'est pourquoi la délégation Burkinabé salue l'entrée du 159^e Membre de l'Organisation, l'Etat du Brunéi Darussalam.

53. C'est la déraison de ceux entre les mains desquels la direction du monde est tombée par le hasard des choses qui fait obligation au Mouvement des pays non alignés, auquel, je l'espère, se joindra bientôt

l'Etat du Brunéi Darussalam, de considérer comme un des objectifs permanents de sa lutte le combat pour le désarmement qui est l'un des aspects essentiels parmi les premières conditions de notre droit au développement.

54. Il faut, à notre avis, des études sérieuses prenant en compte tous les éléments qui ont conduit aux calamités qui ont fondu sur le monde. A ce titre, le président Fidel Castro a admirablement exprimé notre point de vue à l'ouverture de la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane en septembre 1979, lorsqu'il déclarait :

“Avec 300 milliards de dollars, on pourrait construire tous les ans 600 000 écoles pouvant recevoir 400 millions d'enfants; ou 60 millions de logements confortables pour 300 millions de personnes; ou 30 000 hôpitaux équipés de 18 millions de lits; ou 20 000 usines pouvant employer plus de 20 millions de travailleurs; ou irriguer 150 millions d'hectares de terre qui, avec les moyens techniques adéquats, pourraient alimenter un milliard de personnes⁴.”

En multipliant aujourd'hui ces chiffres par 10, et je suis certain que je serais là en deçà de la réalité, on réalise ce que l'humanité gaspille tous les ans dans le domaine militaire, c'est-à-dire contre la paix.

55. On perçoit aisément pourquoi l'indignation des peuples se transforme rapidement en révolte et en révolution devant les miettes qu'on leur jette sous la forme ignominieuse d'une certaine aide, assortie de conditions parfois franchement abjectes. On comprend enfin pourquoi dans le combat pour le développement nous nous désignons comme des militants inlassables de la paix.

56. Nous faisons le serment de lutter pour atténuer les tensions, introduire les principes d'une vie civilisée dans les relations internationales et les étendre à toutes les parties du monde. Ce qui revient à dire que nous ne pouvons plus assister, passifs, au trafic des concepts.

57. Nous réitérons notre résolution d'être des agents actifs de la paix, de tenir notre place dans le combat pour le désarmement, d'agir enfin en politique internationale comme un facteur décisif, libéré de toute entrave vis-à-vis de toutes les grandes puissances, quels que soient les projets de ces dernières.

58. Mais la recherche de la paix va de pair avec l'application ferme du droit des pays à l'indépendance. Sur ce point, le palmarès le plus pitoyable, le plus lamentable — oui, le plus lamentable — est au Moyen-Orient; en termes d'arrogance, d'insolence et d'incroyable entêtement d'un petit pays, Israël, qui, depuis plus de 20 ans, avec l'inqualifiable complicité de son puissant protecteur, les Etats-Unis, continue à défier la communauté internationale.

59. En dépit d'une histoire qui, hier encore, désignait chaque juif à l'horreur des fours crématoires, Israël en arrive à infliger à d'autres ce qui fut son propre calvaire.

60. En tout état de cause, Israël, dont nous aimons le peuple pour son courage et ses sacrifices d'hier, doit savoir que les conditions de sa propre quiétude ne résident pas dans sa puissance militaire financée de l'extérieur. Israël doit commencer à apprendre à devenir une nation comme les autres, parmi les autres.

61. Pour l'heure, nous tenons à affirmer du haut de cette tribune notre solidarité militante et agissante à l'endroit des combattants, femmes et hommes, de ce peuple merveilleux de la Palestine parce que nous savons qu'il n'y a pas de souffrance sans fin.

62. Analysant la situation qui prévaut en Afrique sur les plans économique et politique, nous ne pouvons pas ne pas souligner les graves préoccupations qui sont les nôtres, face aux dangereux défis lancés aux droits des peuples par certaines nations qui, sûres de leurs alliances, bafouent ouvertement la morale internationale.

63. Certes, nous avons le droit de nous réjouir de la décision de retrait des troupes étrangères au Tchad, afin que les Tchadiens entre eux, sans intermédiaire, cherchent les moyens de mettre fin à cette guerre fratricide et de donner enfin à ce peuple qui n'en finit pas de pleurer depuis de nombreuses années les moyens de sécher ses larmes. Mais, malgré les progrès enregistrés çà et là par les peuples africains dans leur lutte pour l'émancipation économique, notre continent continue de refléter la réalité essentielle des contradictions entre les grandes puissances, de charrier les insupportables apories du monde contemporain.

64. C'est pourquoi nous tenons pour inadmissible et condamnons sans recours le sort imposé au peuple du Sahara occidental par le Royaume du Maroc, qui se livre à des méthodes dilatoires pour retarder l'échéance qui, de toute façon, lui sera imposée par la volonté du peuple sahraoui. Pour avoir visité personnellement les régions libérées par le peuple sahraoui, j'ai acquis la confirmation que plus rien désormais ne saurait entraver sa marche vers la libération totale de son pays, sous la conduite militante et éclairée du Front POLISARIO⁵.

65. Je ne voudrais pas trop m'étendre sur la question de Mayotte et des îles de l'archipel malgache. Lorsque les choses sont claires, lorsque les principes sont évidents, point n'est besoin d'élaborer. Mayotte appartient aux Comores. Les îles de l'archipel sont malgaches.

66. En Amérique latine nous saluons l'initiative du Groupe de Contadora, qui constitue une étape positive dans la recherche d'une solution juste à la situation explosive qui y prévaut. Le commandant Daniel Ortega, au nom du peuple révolutionnaire du Nicaragua, a fait ici [16^e séance] des propositions concrètes et posé des questions de fond à qui de droit. Nous attendons de voir la paix s'installer dans son pays et en Amérique centrale, le 15 octobre prochain et après le 15 octobre, et nous prenons à témoin l'opinion publique mondiale.

67. De même que nous avons condamné l'agression étrangère de l'île de Grenade, de même nous fustigeons toutes les interventions étrangères. C'est ainsi que nous ne pouvons nous taire face à l'intervention militaire étrangère en Afghanistan.

68. Il est encore un point dont la gravité exige de chacun de nous une explication franche et décisive. Cette question, vous vous en doutez, ne peut qu'être celle de l'Afrique du Sud. L'incroyable insolence de ce pays à l'égard de toutes les nations du monde, même vis-à-vis de celles qui soutiennent le terrorisme qu'il érige en système pour liquider physiquement la majorité noire de ce pays, le mépris qu'il adopte à

l'égard de toutes nos résolutions constituent l'une des préoccupations les plus oppressantes du monde contemporain.

69. Mais le plus tragique, ce n'est pas que l'Afrique du Sud se soit elle-même mise au ban de la communauté internationale à cause de l'abjection des lois de l'*apartheid*, encore moins qu'elle continue de maintenir illégalement la Namibie sous la botte colonialiste et raciste, ou de soumettre impunément ses voisins aux lois du banditisme. Non, le plus abject, le plus humiliant pour la conscience humaine, c'est qu'elle soit parvenue à "banaliser" le malheur de millions d'êtres humains qui n'ont pour se défendre que leur poitrine et l'héroïsme de leurs mains nues. Sûre de la complicité des grandes puissances et de l'engagement actif de certaines d'entre elles à ses côtés, ainsi que de la criminelle collaboration de quelques tristes dirigeants africains, la minorité blanche ne se gêne pas pour ridiculiser les états d'âme de tous les peuples qui, partout à travers le monde, trouvent intolérable la sauvagerie des méthodes en usage dans ce pays.

70. Il fut un temps où des brigades internationales se constituaient pour aller défendre l'honneur des nations agressées dans leur dignité. Aujourd'hui, malgré la purulence des plaies que nous portons à nos flancs, nous allons voter des résolutions dont les seules vertus, nous dira-t-on, seraient de conduire à résipiscence une nation de corsaires qui "détruit le sourire comme la grêle tue les fleurs".

71. Nous allons bientôt fêter le cent cinquantième anniversaire de l'émancipation des esclaves de l'Empire britannique. Ma délégation souscrit à la proposition d'Antigua-et-Barbuda [A/39/241] de commémorer avec éclat cet événement qui revêt pour les pays africains et le monde noir une signification d'une très grande importance. Pour nous, tout ce qui pourra être fait, dit ou organisé à travers le monde au cours des cérémonies commémoratives devra mettre l'accent sur le terrible écot payé par l'Afrique et le monde noir au développement de la civilisation humaine, écot payé sans retour et qui explique sans aucun doute les raisons de la tragédie d'aujourd'hui sur notre continent. C'est notre sang qui a nourri l'essor du capitalisme, rendu possible notre dépendance présente et consolidé notre sous-développement. On ne peut plus escamoter la vérité, trafiquer les chiffres. Pour chaque nègre parvenu dans les plantations, cinq au moins connurent la mort ou la mutilation. Et j'omets à dessein la désorganisation du continent et ses séquelles.

72. Monsieur le Président, si la Terre entière, grâce à vous, avec l'aide du Secrétaire général, parvient, à l'occasion de cet anniversaire, à se convaincre de cette vérité-là, elle comprendra pourquoi, avec toute l'intensité de notre être, nous voulons la paix entre les nations, pourquoi nous exigeons et réclamons notre droit au développement dans l'égalité absolue par une organisation et une répartition des ressources humaines. C'est parce que, de toutes les races humaines, nous appartenons à celles qui ont le plus souffert, que nous nous sommes jurés, nous, Burkinabé, de ne plus jamais accepter sur la moindre parcelle de cette terre le moindre déni de justice. C'est le souvenir de cette souffrance qui nous place aux côtés de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] contre les bandes armées d'Israël; c'est le souvenir de cette souffrance qui, d'une part, nous fait soutenir l'African National

Congress d'Afrique du Sud [ANC] et la South West Africa People's Organization [SWAPO] et, d'autre part, nous rend intolérable la présence en Afrique du Sud des hommes qui se disent blancs et qui brûlent le monde à ce titre. C'est enfin de même souvenir qui nous fait placer en l'Organisation des Nations Unies toute notre foi dans un devoir commun, dans une tâche commune pour un espoir commun.

73. Nous réclamons que s'intensifie à travers le monde la campagne pour la libération de Nelson Mandela et sa présence effective à la prochaine session de l'Assemblée générale comme une victoire de fierté collective, que soit créé, en souvenir de nos souffrances et en terme de pardon collectif, un prix international de l'humanité reconciliée, décerné à tous ceux qui, par leur recherche, auraient contribué à la défense des droits de l'homme, que tous les budgets de recherche spatiale soient amputés de 1/10 000^e et que ce montant soit consacré à des recherches dans le domaine de la santé et visant à la reconstitution de l'environnement humain perturbé par tous ces feux d'artifices nuisibles à l'écosystème.

74. Nous proposons également que les structures des Nations Unies soient repensées et qu'il soit mis fin à ce scandale que constitue le droit de veto. Bien sûr, les effets pervers de son usage abusif sont atténués par la vigilance de certains de ses détenteurs. Cependant, rien ne justifie ce droit : ni la taille des pays qui le détiennent, ni les richesses de ces derniers.

75. Si l'argument développé pour justifier une telle iniquité est le prix payé au cours de la dernière guerre mondiale, que ces nations, qui se sont arrogé ces droits, sachent que nous aussi nous avons chacun un oncle ou un père qui, à l'instar de milliers d'autres innocents arrachés au tiers monde pour défendre les droits bafoués par les hordes hitlériennes, porte lui aussi dans sa chair les meurtrissures des balles nazies. Que cesse l'arrogance des grands qui ne perdent aucune occasion pour remettre en cause le droit des peuples ! L'absence de l'Afrique du club de ceux qui détiennent le droit de veto est une injustice qui doit cesser.

76. Enfin, ma délégation n'aurait pas accompli tous ses devoirs si elle n'exigeait pas la suspension d'Israël et l'exclusion pure et simple de l'Afrique du Sud de l'Organisation. Lorsque, à la faveur du temps, ces pays auront opéré la mutation qui les introduira dans la communauté internationale, chacun de nous — et mon pays en tête — devra les accueillir avec bonté et guider leurs premiers pas.

77. Nous tenons à réaffirmer notre confiance en l'Organisation des Nations Unies. Nous lui sommes redevables du travail fourni par ses institutions au Burkina Faso et de leur présence à nos côtés dans les durs moments que nous traversons. Nous sommes reconnaissants aux membres du Conseil de sécurité de nous avoir permis de présider par deux fois, cette année, les travaux du Conseil. Souhaitons simplement que le Conseil admette et applique le principe de la lutte contre l'extermination de 30 millions d'êtres humains chaque année par l'arme de la faim qui, de nos jours, fait plus de ravages que l'arme nucléaire.

78. Cette confiance et cette foi en l'Organisation me font obligation de remercier le Secrétaire général de la visite tant appréciée qu'il nous a faite pour constater

sur le terrain les dures réalités de notre existence et se donner une image fidèle de l'aridité du Sahel et de la tragédie du désert conquérant.

79. Je ne saurais terminer sans rendre hommage aux éminentes qualités du Président de l'Assemblée générale qui saura, avec la clairvoyance que nous lui connaissons, diriger les travaux de cette trente-neuvième session.

80. J'ai parcouru des milliers de kilomètres. Je suis venu ici pour demander à chacun de vous de mettre ensemble nos efforts pour que cesse la morgue des gens qui n'ont pas raison, pour que s'efface le triste spectacle des enfants qui meurent de faim, pour que disparaisse l'ignorance, pour que triomphe la rébellion légitime des peuples, pour que se taise le bruit des armes et qu'enfin, avec une seule et même volonté, luttant pour la survie de l'humanité, nous parvenions à chanter en chœur avec le grand poète Novalis :

“Bientôt les astres reviendront visiter la Terre d'où ils se sont éloignés pendant nos temps obscurs; le soleil déposera son spectre sévère, redeviendra étoile parmi les étoiles; toutes les races du monde se rassembleront à nouveau, après une longue séparation; les vieilles familles orphelines se retrouveront et chaque jour verra de nouvelles retrouvailles, de nouveaux embrassements; alors, les habitants du temps jadis reviendront vers la Terre, en chaque tombe se réveillera la cendre éteinte, partout brûleront à nouveau les flammes de la vie, les vieilles demeures seront rebâties, les temps anciens se renouvelleront et l'histoire sera le rêve d'un présent à l'étendue infinie.”

81. A bas la réaction internationale ! A bas l'impérialisme ! A bas le néocolonialisme ! A bas le fantochisme !

82. Gloire éternelle aux peuples qui luttent pour leur liberté ! Gloire éternelle aux peuples qui décident de s'assumer pour leur dignité ! Victoire éternelle aux peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie qui luttent !

83. La patrie ou la mort : nous vaincrons.

84. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le chef d'Etat et Président du Conseil national de la révolution du Burkina Faso pour l'importante allocution qu'il vient de prononcer.

85. M. CHŇOUPEK (Tchécoslovaquie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, nous tenons à vous féliciter à l'occasion de votre élection au poste de président de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, saluant en vous un représentant éminent d'un pays ami non aligné avec lequel nous avons développé de bonnes relations constructives et fructueuses. Nous vous souhaitons, ainsi qu'au Secrétaire général, tout le succès possible dans vos tâches lourdes de responsabilités. Nous souhaitons en outre rendre hommage à votre prédécesseur, M. Jorge Enrique Illueca.

86. Enfin, nous tenons à souhaiter la bienvenue au nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, le Brunéi Darussalam. Nous félicitons sincèrement ce pays à l'occasion de son accession à l'indépendance.

87. L'instance la plus élevée de l'Organisation se réunit au moment où les peuples du monde commémorent le quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme et le militarisme, d'une part, et se préparent à commémorer la fin de la seconde guerre mondiale, d'autre part. La volonté concertée des nations pour éviter la répétition d'un tel cataclysme a donné naissance à l'Organisation. La Tchécoslovaquie, l'un des Membres fondateurs des Nations Unies, s'est toujours efforcée, dès les premiers moments de l'existence de l'Organisation, de poursuivre les idéaux de la Charte afin de maintenir et de renforcer la paix mondiale et de développer la coopération mutuelle entre les Etats. Dès la toute première session de l'Assemblée générale, nous nous sommes fermement prononcés en faveur de la toute première demande de contrôle et de réduction des armements et des forces armées, de l'interdiction de l'usage de l'énergie nucléaire à des fins militaires et de l'élimination dans les armements nationaux des armes atomiques et de celles pouvant être utilisées à cette époque ou dans l'avenir à des fins de destruction massive. A ce moment-là, au mois de décembre 1946, la délégation tchécoslovaque a appuyé dans sa déclaration sans réserve ou scepticisme toute décision permettant d'atteindre cet objectif, exprimant sa conviction que la situation du monde appelait le désarmement, qui favoriserait la coopération indispensable de tous les pays du monde⁶.

88. Durant les quatre décennies suivantes, nous avons appuyé activement les Nations Unies dans toutes leurs activités en faveur de la paix et nous continuerons à agir de même.

89. Lors de la visite fructueuse du Secrétaire général en Tchécoslovaquie, nous avons déclaré au plus haut niveau que nous étions dévoués à la cause de l'Organisation et que nous étions prêts à intensifier son rôle et à renforcer la confiance à son égard. Nous avons souligné que, dans la situation internationale instable que nous connaissons actuellement, les peuples devaient trouver dans l'Organisation des Nations Unies l'institution universelle d'un système mondial de sécurité collective, de même qu'ils avaient pu le faire lors de sa création. Nous avons également souligné que ce dont l'Organisation avait besoin, c'était plus de volonté de la part des nations qui la composent lorsqu'il s'agit de chercher des solutions justes aux problèmes les plus importants de notre époque. En effet, comme nous l'apprend l'histoire, il n'y a pas d'autre chemin vers la paix que la paix elle-même. La paix constitue le chemin en soi et, pour y aboutir, il faut que tous les Etats fassent preuve de patience et déploient des efforts collectifs quotidiens afin d'œuvrer graduellement et délibérément vers une coopération totale entre les Etats et le renforcement constant de leur confiance et sécurité mutuelles.

90. De ce point de vue, le débat général de cette année prouve bien que nous nous préoccupons de façon justifiée des événements internationaux et des tendances négatives qui se dessinent. En un an à peine, la course aux armements a atteint des niveaux sans précédent. Les arsenaux militaires sont saturés d'armes nucléaires qui suffiraient à anéantir plusieurs fois l'humanité. Par conséquent, tout autre stock de telles armes serait dénué de sens. Les négociations actuelles relatives au désarmement sont dans l'impasse. Le dialogue s'étiole; la méfiance s'accroît

entre les Etats. On s'ingère ouvertement dans les affaires intérieures des Etats. Nous assistons à des actes d'agression et à une escalade de la politique des rapports de force. La déstabilisation des relations internationales s'intensifie. Nous assistons à une élimination de tous les éléments positifs acquis pendant les années de la détente.

91. La responsabilité d'une telle évolution de la situation revient à notre avis entièrement aux milieux réactionnaires de l'impérialisme, et au premier chef aux Etats-Unis d'Amérique. Ces milieux, qui représentent le plus manifestement les intérêts du complexe militaire et industriel, au lieu de maintenir l'équilibre stratégique et militaire dont nous avons tant besoin et d'en faire diminuer progressivement le niveau, suivent une politique de force, d'hégémonie, de diktat et de terrorisme d'Etat, en recherchant la supériorité militaire, en ravivant les foyers de tension, en imposant leurs exigences impérialistes à d'autres pays et en violant les accords conclus.

92. Cette situation réellement dangereuse s'est trouvée particulièrement aggravée par l'installation de nouveaux missiles américains de portée intermédiaire en Europe occidentale. Il s'agit en effet, au point de vue qualitatif, d'une arme nouvelle permettant de porter un premier coup militaire, avec des conséquences stratégiques. Leur déploiement a donc créé une conjoncture militaire et stratégique entièrement nouvelle et modifié la situation politique. Les négociations de Genève ont été interrompues et la poursuite du processus de limitation et de réduction des armes nucléaires est bien compromise. L'an passé, à la trente-huitième session, j'ai été obligé de déclarer à cette même tribune que "les missiles Pershing II seraient déployés à quelque 180 kilomètres seulement de nos frontières" [19^e séance, par. 111]. Malheureusement, je déplore aujourd'hui d'avoir à déclarer que ces missiles sont bel et bien implantés. Je me dois d'ajouter que nous avons été obligés, de concert avec nos alliés, d'adopter les mesures de défense et de riposte qui s'imposaient en déployant un système de missiles opérationnels tactiques de plus grande portée, ce qui a eu pour conséquence, dont nous ne sommes pas responsables, que le continent européen a beaucoup perdu sans faire le moindre gain. L'équilibre a été retrouvé à un niveau plus élevé et par conséquent plus dangereux. L'apparition de nouvelles armes en Europe occidentale n'a aucunement accru la sécurité du continent. Bien au contraire, elle a provoqué la diminution de la sécurité en accroissant la méfiance et la tension dans les relations entre les Etats, en compliquant encore la recherche d'un accord et en créant une menace pour les autres régions dont les territoires se trouvent dans le champ de portée de ces armes et, en fin de compte, pour le monde entier.

93. La tension dans les relations internationales s'est encore aggravée du fait de la poursuite de politiques visant à s'assurer la supériorité stratégique et à préparer la guerre nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique, à travers des programmes d'élaboration et de production de moyens de militarisation de l'espace extra-atmosphérique. Ce projet spatial de création de systèmes antimissiles et antisatellites à des fins "défensives" ou "préventives" a fait passer de la théorie à la pratique la question de la guerre dans l'espace extra-atmosphérique qui pourrait aujourd'hui être appelé "le sixième océan". Cependant, une

guerre dans l'espace extra-atmosphérique ne remplacerait nullement une guerre sur Terre, comme quelques personnes insensées ont tendance à le penser, mais en serait plutôt le prélude.

94. Cet état de choses a également souffert des déclarations périlleuses concernant les Conférences de Yalta et de Potsdam sur les arrangements d'après guerre concernant l'Europe. Les auteurs de ces déclarations irresponsables, dont le but est pratiquement de nier le *statu quo* européen, agissent dangereusement et mettent en danger les fondements mêmes de la paix en Europe. Il est pourtant de notoriété publique que toute tentative de réviser les frontières européennes qui sont garanties par tout le potentiel de la communauté des Etats socialistes est condamnée à l'avance à l'échec par l'histoire.

95. La situation s'est d'ailleurs détériorée à la suite de l'influence qu'ont eue ces déclarations sur les forces qui n'ont jamais accepté la défaite du nazisme et les arrangements d'après guerre en Europe. En fait, nous avons vu comme ces déclarations ont encouragé le revanchisme en Allemagne de l'Ouest, comme elles l'ont ranimé, comme elles l'ont conduit à redresser la tête, et nous l'avons entendu dans des manifestations à Munich et ailleurs demander une révision des arrangements d'après guerre en Europe et des frontières existantes à l'encontre des accords conclus par la République fédérale d'Allemagne avec la Tchécoslovaquie, l'Union soviétique, la Pologne et la République démocratique allemande. Nous l'avons entendu réclamer avec arrogance un "droit à une patrie" et une solution au "problème allemand en suspens". En outre, de telles déclarations ont été prononcées sous la protection des instances les plus élevées de l'Etat et du gouvernement et dans des conditions marquées par la présence de missiles de portée intermédiaire, le renforcement de la force militaire de la Bundeswehr et la levée des limites imposées à la production de certains types d'armements, dont les armements stratégiques.

96. Pour s'opposer à de telles actions qui nous rapprocheraient d'un affrontement, pour en éliminer les conséquences, pour leur fermer la voie, qu'il s'agisse de menace de missiles, de guerre dans l'espace extra-atmosphérique ou de tentatives de contester les arrangements d'après guerre ou l'essor du revanchisme, nous devons faire preuve de sagesse, de prévoyance, de calme et de compétence requise pour étudier les choses non pas à partir d'une position de force, non pas en nous berçant d'illusions idéologiques mais plutôt en faisant preuve de réalisme politique.

97. Ce que je veux dire, c'est que non seulement le ton de la polémique mais également les méthodes préconisées doivent changer. Nous n'avons pas besoin de gestes mais de solutions, nous n'avons pas besoin de paroles mais d'actes. Car la confiance, elle aussi, est indivisible. Autrement dit, nous devons revenir à la meilleure tradition de la coalition antihitlérienne, nous devons prouver que nous sommes prêts à subordonner nos préjugés idéologiques et la recherche d'une solution des problèmes auxquels nous nous heurtons dans nos relations mutuelles au critère objectif essentiel qui est l'intérêt fondamental que représente pour toute l'humanité et pour notre propre pays le retour à

une politique de détente, de paix durable et de coopération constructive.

98. La Tchécoslovaquie, en coopération avec les autres pays socialistes, est toujours prête à agir dans ce sens.

99. Malheureusement, nous devons déplorer le fait que la situation qui prévaut est telle que jusqu'ici les impérialistes n'ont rien fait pour nous prouver qu'ils étaient prêts à renoncer à leur politique actuelle qui est celle de la force. Les Etats-Unis ne nous donnent aucune raison de croire qu'ils sont prêts à adopter des mesures concrètes pour résoudre les problèmes auxquels nous nous heurtons et pour amener une politique de stabilité et de coopération mutuellement bénéficiaire.

100. Avec nos alliés, nous avons déjà dit que nous étions prêts à négocier et l'avons prouvé en présentant toute une série d'initiatives pacifiques importantes en vue de conclure des accords sur les questions les plus urgentes de notre monde contemporain.

101. Je pense avant tout aux propositions contenues dans la Déclaration politique des Etats parties au Traité de Varsovie, adoptée à Prague le 5 janvier 1983⁷, dans la déclaration commune faite à Moscou le 28 juin 1983⁸ et dans la Déclaration des pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle, adoptée lors de leur conférence économique au sommet, tenue à Moscou du 12 au 14 juin 1984 [A/39/323, *annexe II*]. Comme l'a déclaré récemment le Président de la République socialiste tchécoslovaque, M. Gustáv Husák, "grâce à leurs initiatives et à leurs propositions, les Etats de la communauté socialiste s'efforcent de régler les problèmes internationaux de façon constructive, de revenir à la détente et au règlement des situations de crise et des tensions dans diverses régions du monde sur la base de consultations honnêtes, sur une base d'égalité et de sécurité pour tous".

102. Par ailleurs, nous sommes prêts à étudier et à accepter toute idée, toute proposition qui nous éloignerait de l'abîme nucléaire. Dans notre lutte contre le danger de guerre et contre la course aux armements, nous sommes prêts à unir nos forces à celles de tous les Etats épris de paix.

103. Nous estimons que l'assainissement de la situation internationale n'est possible que par un dialogue sérieux et nouveau, marqué du sens des responsabilités à l'égard du destin de l'humanité. C'est ainsi que nous pourrions nous acquitter de notre tâche la plus importante, la plus urgente qui met en jeu la survie même de l'humanité tout entière, à savoir prévenir la menace d'une guerre nucléaire. Pour ce faire, tous les Etats sans exception doivent unir leurs forces. Si nous voulons réaliser cet objectif, nous devons utiliser pleinement tout le potentiel de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons veiller à ce que les relations entre les Etats dotés d'armes nucléaires soient régies par des normes bien définies. Ces Etats doivent avant tout faire de la prévention de la guerre nucléaire la pierre angulaire de leur politique étrangère. C'est en ce sens que nous comprenons la proposition importante qui a d'ailleurs été justement appelée code de conduite des puissances nucléaires, que le plus haut fonctionnaire soviétique, M. Constantin Tchernenko, a présentée le 2 mars 1984. Son adoption contribue-

rait à réduire, dans une grande mesure, le risque d'affrontement militaire et renforcerait la sécurité et la stabilité des relations entre les Etats dotés des armes les plus terribles qui aient jamais été créées par l'homme.

104. La Tchécoslovaquie se prononce de façon catégorique en faveur de la cessation immédiate de la course aux armements nucléaires et préconise l'adoption de mesures efficaces tendant à assurer la diminution des stocks d'armes nucléaires jusqu'à leur élimination totale. Dans ce contexte, nous évaluons de façon positive l'appel lancé aux puissances nucléaires par les chefs d'Etat et de gouvernement de six pays dans leur déclaration commune du 22 mai 1984 [voir A/39/277]. Pour réaliser ces objectifs, nous estimons qu'une mesure extrêmement importante serait de geler les armements nucléaires des Etats qui en sont dotés, d'un point de vue tant qualitatif que quantitatif, comme le prévoit la proposition si pertinente de l'Union soviétique adoptée lors de la dernière session de l'Assemblée générale.

105. L'adoption par les Etats nucléaires qui ne l'ont pas encore fait de l'obligation de ne pas recourir en premier aux armes nucléaires représente également une mesure d'une importance exceptionnelle permettant d'atteindre un stade politique positif et d'accroître la confiance dans le monde entier.

106. L'élaboration et l'adoption d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires serait également un jalon sur cette voie.

107. Nous souhaitons que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*] soit renforcé et qu'il devienne universel. A cet égard, la Tchécoslovaquie accorde une très grande importance à la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité, qui doit se réunir à Genève en 1985. Nous ferons tout notre possible pour assurer le succès de la Conférence afin qu'elle permette de renforcer le régime de non-prolifération des armes nucléaires.

108. Nous estimons que la situation qui s'est développée en Europe à la suite du déploiement des armes américaines en janvier de cette année n'est pas irréversible. On peut y remédier. Il est indispensable de cesser sur le champ le déploiement de tels missiles, et il faut absolument revenir à la situation qui existait en automne dernier.

109. Nous sommes favorables à la création de zones dénucléarisées dans diverses régions du globe. Nous sommes disposés à étudier toute initiative constructive tendant à créer de telles zones, notamment en Europe.

110. Il est à notre avis une tâche tout aussi urgente qui va de pair avec le désarmement nucléaire : empêcher que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique avant qu'il soit trop tard, avant que l'espace circumterrestre soit saturé de nouveaux types et systèmes d'armes capables de porter le premier coup, qu'il s'agisse d'armes classiques, d'armes nucléaires, d'armes à laser ou à faisceau. Il faut, une fois pour toutes, interdire le recours à la force dans l'espace extra-atmosphérique, que ce soit de l'espace extra-atmosphérique vers la Terre ou de la Terre vers un engin spatial. Nous sommes convaincus que le monde accueillerait avec satisfaction

des négociations rapides soviéto-américaines sur ces questions, comme l'a proposé le Gouvernement de l'Union soviétique dans son message du mois de juin de cette année. Nous appuyons pleinement la nouvelle et importante proposition soviétique présentée à cette session de l'Assemblée générale par Andreï Gromyko [voir A/39/243], selon laquelle tous les Etats devraient prendre l'engagement historique de n'utiliser l'espace extra-atmosphérique qu'à des fins exclusivement pacifiques pour le bien de l'humanité, ce qui, éventuellement, pourrait conduire à la création d'une organisation internationale consacrée à cette fin.

111. A la Conférence du désarmement, à Genève, nous prônons l'élaboration, aussi rapidement que possible, d'une convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques. La proposition présentée par l'Union soviétique lors de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la deuxième session consacrée au désarmement, en 1982⁹, serait une bonne base de travail à cet égard. Elle a été complétée par d'autres propositions constructives de l'Union soviétique, dont la dernière en date relative au contrôle de la destruction des armes chimiques. La conclusion d'un traité portant interdiction complète des armes chimiques devrait à notre avis être considérablement facilitée par l'adoption de la proposition d'éliminer les armes chimiques en Europe, soumise par les Etats membres de l'Organisation du Traité de Varsovie aux Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN].

112. Nous pensons qu'il faut absolument s'efforcer de limiter la course aux armements classiques. C'est là une tâche d'autant plus urgente que, par la faute des militaristes de l'OTAN, une nouvelle génération d'armes classiques, qui se rapprochent par leurs caractéristiques des catégories les plus destructrices, fait son apparition. Voilà plusieurs mois déjà que nous attendons une réaction à l'une des importantes initiatives conjointes prises par les Etats parties au Traité de Varsovie. Nous avons en effet demandé aux pays membres de l'OTAN de bien vouloir entamer des négociations en vue d'un gel mutuel des budgets militaires et d'une réduction ultérieure de ces budgets. Il serait utile que les Etats qui n'appartiennent à aucun de ces groupes militaro-politiques participent également à la mise en œuvre des mesures proposées.

113. A la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, nous œuvrons pour la mise en œuvre de mesures militaires et politiques très importantes. Au premier chef, je pense à la conclusion d'un projet de traité sur le non-recours à la force et sur le maintien de relations pacifiques. La conclusion d'un tel traité serait la garantie politique et juridique d'un tournant positif vers le renforcement de la confiance et de la sécurité. C'est pourquoi les Etats parties au Traité de Varsovie ont, le 7 mai, lancé un appel aux Etats membres de l'OTAN [A/39/300] pour qu'ils procèdent à des consultations multilatérales sur cette proposition.

114. Les délibérations qui se sont déroulées jusqu'ici à la Conférence de Stockholm ont prouvé sans l'ombre d'un doute qu'il est impossible d'aboutir à un accord si l'on n'étudie pas, de façon constructive, les questions importantes fondamentales que sont la confiance et la sécurité et si l'on n'examine pas sur un pied d'égalité toutes les propositions présentées dans ce domaine. Nous sommes convaincus que la

Conférence peut aboutir à des résultats positifs, mais il faut pour cela que tous les participants fassent preuve de plus de compréhension, d'un sens élevé de leurs responsabilités et de volonté politiques.

115. Aux pourparlers de Vienne sur la réduction des forces militaires et des armements, nous nous efforçons, de concert avec nos alliés, de faire sortir les consultations de l'impasse où elles se trouvent par la faute de l'Occident. Le moyen simple et acceptable qui devrait nous permettre d'atteindre l'objectif des négociations de Vienne réside dans les propositions présentées en 1983 par les pays socialistes. Leur application appropriée permettrait de surmonter le problème posé par la barrière numérique et d'accélérer la conclusion d'un accord mutuellement acceptable susceptible d'entraîner une réduction substantielle des forces armées et des armements en Europe centrale.

116. Pour faire progresser la solution des questions du désarmement, la Tchécoslovaquie continue, comme par le passé, à préconiser à l'Assemblée générale l'idée d'une élaboration plus poussée des idées contenues dans la Déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement, adoptée sur notre initiative en 1979 [résolution 34/88].

117. Nous sommes d'avis que l'Assemblée générale doit donner un élan nouveau aux efforts faits pour sauvegarder le caractère universel et pacifique des relations entre les Etats afin de renforcer la confiance mutuelle. Sans les politiques des Etats qui se sont octroyé le droit de déstabiliser ouvertement l'existence indépendante d'autres Etats et de saper leur ordre social et politique, la situation dans le monde, sans aucun doute, serait plus calme et moins dangereuse. C'est justement pour cela que nous appuyons la nouvelle proposition tout à fait opportune présentée par l'Union soviétique qui voudrait que les Nations Unies condamnent catégoriquement la politique et la pratique du terrorisme d'Etat qui contrevient de manière flagrante aux normes reconnues du droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies [A/39/244].

118. Parmi les tâches les plus importantes qui nous incombent, aux Nations Unies, figure le règlement des différends et l'élimination des foyers de tension. A cet égard, je me permets de souligner l'important appel lancé par l'Union soviétique le 29 juillet pour que tous les Etats fassent sans plus attendre des efforts collectifs au niveau international pour régler la situation au Moyen-Orient [voir A/39/368]. Nous estimons qu'il s'agit d'une proposition réaliste qui nous montre la voie du règlement général d'une situation dangereuse dans la région, situation créée par la politique agressive et expansionniste d'Israël et par l'ingérence impérialiste. A cet égard, ce n'est pas la première fois que nous exprimons notre appui au peuple palestinien qui mène une lutte juste pour son autodétermination nationale et pour la création de son propre Etat indépendant.

119. Nous souhaitons la cessation immédiate du conflit qui oppose l'Iran à l'Iraq et le règlement de celui-ci par des moyens politiques conformément à l'esprit des décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, notamment des résolutions 540 (1983) et 552 (1984) du Conseil de sécurité. Nous nous opposons également à toute tentative d'ingérence armée de l'extérieur, que ce soit sous le prétexte de la

“protection” des voies de transport de pétrole ou tout autre prétexte.

120. Nous nous opposons catégoriquement à l'ingérence dans les affaires intérieures de Cuba, à l'escalade des actes d'agression militaires contre le Nicaragua. Et, une fois de plus, nous condamnons l'agression contre la Grenade.

121. Nous partageons l'opinion de ceux qui estiment que la situation explosive en Amérique centrale et dans le bassin des Caraïbes est due non pas à l'affrontement global Est-Ouest, mais plutôt à la crise politique, sociale et économique profonde qui a été déclenchée par l'ingérence et par l'exploitation ouverte pratiquées par l'impérialisme. Voilà précisément la cause qu'il convient d'éliminer. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par le Groupe de Contadora pour régler de façon pacifique et juste la situation de conflit qui existe dans la région.

122. Nous apprécions et appuyons entièrement les propositions du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan visant à améliorer les relations dans la région et nous sommes convaincus que les efforts personnels déployés par le Secrétaire général et son représentant personnel permettront de trouver des voies réalistes pour atteindre cet objectif. Il faut, tout d'abord, que cesse l'ingérence impérialiste étrangère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

123. La Tchécoslovaquie épouse complètement la cause des peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea, qui luttent pour la liberté et l'indépendance et qui essaient de restaurer la paix, la stabilité et des relations de coopération entre les Etats de la région. Nous exigeons que l'Assemblée générale adopte une position réaliste à l'égard de la question de la représentation légitime du peuple kampuchéen à l'Organisation des Nations Unies par les représentants du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea qui mène une politique étrangère pacifique et s'efforce de développer des relations de coopération avec tous les Etats.

124. Nous appuyons la proposition de la République populaire démocratique de Corée visant la réunification pacifique de la Corée sur une base démocratique, dès que les troupes américaines se seront retirées de la partie sud du pays.

125. Comme dans le passé, nous appuyons pleinement les tentatives faites pour régler la situation à Chypre, pour que Chypre redevienne un Etat indépendant, souverain, uni, dont l'intégrité territoriale et le statut d'Etat non aligné sont respectés et qui est libre de toute présence militaire étrangère.

126. Nous sommes solidaires de la juste lutte que mène le peuple de Namibie, sous la direction de la SWAPO, pour sa liberté. La Namibie doit accéder à l'indépendance sans condition et sans obstruction. Nous appuyons également toutes les formes de lutte menée contre la politique inhumaine d'*apartheid* et de discrimination raciale appliquée par le régime de Pretoria.

127. Nous accordons beaucoup d'importance aux activités du Mouvement des pays non alignés et nous soulignons le rôle positif qu'il joue dans les relations internationales contemporaines. Nous le félicitons

d'être résolu à faire cesser la course aux armements, à assurer le règlement pacifique des situations de conflit qui existent dans le monde et à renforcer la paix.

128. Nous appuyons pleinement les exigences des pays en développement ainsi que les efforts qu'ils déploient pour restructurer les relations économiques internationales sur une base juste et démocratique. Nous condamnons l'intensification de l'exploitation néocolonialiste que subissent les pays en développement, de même que les pratiques des Etats impérialistes qui essaient de rejeter sur ces pays le fardeau de la crise économique en utilisant, à cette fin, la pression économique et politique.

129. Dans la déclaration qui a été adoptée à la Conférence économique des Etats membres du Conseil d'assistance économique mutuelle, qui s'est tenue à Moscou en juin dernier, nous avons préconisé à l'unanimité l'adoption de mesures efficaces tendant à éliminer tout type d'exploitation. Nous avons réitéré notre ferme volonté de développer des rapports économiques, commerciaux, scientifiques et techniques fructueux avec tous les Etats qui en manifesteront le désir.

130. C'est dans cet esprit, et en respectant scrupuleusement les principes de la coexistence pacifique, que nous nous efforcerons, par tous les moyens, de développer nos relations avec les pays occidentaux. Dans les conditions de bonnes relations qui règnent actuellement, nous nous efforçons de poursuivre le dialogue avec la majorité de ces pays et nous aboutissons à des résultats indubitablement constructifs. Nous estimons que c'est un facteur positif de la situation internationale en général. Cela dit, nous déclarons ouvertement que la mise en place dans certains pays d'Europe occidentale de nouvelles armes qui risqueraient de porter un premier coup ne sera pas sans effet sur nos relations avec ces pays.

131. L'époque que nous vivons exige que nous nous reconsacrions aux aspects positifs des activités de l'Organisation des Nations Unies. Il faut les améliorer et soutenir et renforcer constamment et avec persévérance les fondements de la paix et de la sécurité dans le monde, condition indispensable pour le règlement des autres questions et problèmes urgents que connaît l'humanité. Nous sommes, quant à nous, toujours décidés à agir en ce sens.

132. M. HALEFOĞLU (Turquie) [*interprétation de l'anglais*] : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Vos qualités bien connues d'homme d'Etat éminent de l'Afrique, ainsi que votre dévouement, en tant que Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, à l'indépendance de la Namibie et à l'élimination de l'odieuse pratique de l'*apartheid* contribueront certainement au succès de nos travaux. Je souhaite également remercier le Président sortant, M. Jorge Illueca, du Panama.

133. Je suis tout particulièrement heureux de réaffirmer ici, au nom de mon gouvernement, notre pleine confiance dans le Secrétaire général. Son autorité exceptionnelle, son impartialité, sa clairvoyance et son dévouement sont une source d'admiration et de respect dans le monde entier.

134. Je voudrais également souhaiter chaleureusement la bienvenue au Brunéi Darussalam, nouveau membre de l'Organisation des Nations Unies.

135. L'ordre du jour de cette session contient des points importants qui reflètent non seulement les préoccupations mais également les espoirs de la communauté internationale. Mon gouvernement s'engage à apporter tout son appui à tous les efforts entrepris pour améliorer le climat international et pour promouvoir la recherche d'un règlement pacifique aux problèmes existants.

136. Les principes de la politique étrangère turque s'opposent fermement à l'oppression, au colonialisme et à la discrimination raciale. En conséquence, nous sommes profondément préoccupés par la situation intolérable et dangereuse en Afrique australe.

137. En Namibie, nous trouvons encore l'un des derniers vestiges les plus importants du colonialisme, de l'occupation illégale et de la répression. Le processus d'indépendance de la Namibie traverse actuellement une période critique. D'autres retards dans l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité ne feront qu'aggraver la situation politique et les troubles en Namibie et dans la région de la Namibie. A cet égard, nous voudrions rendre hommage au Secrétaire général pour ses efforts précieux et inlassables en vue de permettre l'application totale du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. En tant que membre fondateur du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, la Turquie appuie fermement la lutte juste et légitime du peuple de Namibie pour son indépendance sous la direction de la SWAPO.

138. La Turquie condamne également avec force la politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud qui constitue la forme la plus horrible de discrimination raciale, et elle demande à tous les Etats Membres d'unir leurs efforts contre cette pratique inhumaine.

139. Je voudrais également mentionner un événement positif en Afrique. Mon gouvernement se félicite de l'accord récent de désengagement militaire au Tchad, et espère qu'il sera appliqué très bientôt.

140. La situation au Moyen-Orient continue d'être une cause de grande préoccupation. La tension et le conflit persistent et ne laissent malheureusement guère de place à l'optimisme quant à un règlement négocié. Le sort du peuple arabe palestinien n'est toujours pas réglé et le Liban cherche encore la possibilité de rétablir sa souveraineté sur son territoire et essaie de poursuivre plus avant le processus de réconciliation et de reconstruction nationales.

141. La Turquie est bien sûr préoccupée par la situation tendue dans la région. Nous envisageons le rôle de la Turquie comme un rôle de stabilité, de changement pacifique et de progrès. L'héritage historique et culturel de la Turquie, sa position géographique et les valeurs occidentales qu'elle a adoptées de manière unique lui permettent de jouer ce rôle.

142. La question de Palestine occupe le centre de la scène politique du Moyen-Orient, et aujourd'hui, comme cela est le cas depuis plus de 30 ans, cette question figure parmi les points prioritaires de l'ordre du jour des Nations Unies. L'Organisation, dans ses nombreuses résolutions, a appuyé fermement le droit à l'autodétermination des Arabes palestiniens et la

création d'un Etat palestinien indépendant sans lequel aucun règlement ne peut être juste et durable. Il est donc important qu'Israël se retire de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem. Israël doit respecter ses engagements en vertu des conventions internationales appropriées, en tant que puissance d'occupation, et respecter les droits de l'homme dans les territoires occupés. Israël ne doit pas être autorisé à modifier davantage le caractère démographique et la structure institutionnelle de ces territoires. En bref, si leur foyer national ne reste pas intact, les Arabes palestiniens n'auront pas de territoire sur lequel fonder leur Etat.

143. Le Gouvernement de la Turquie pense qu'il serait judicieux de ne pas abandonner les possibilités offertes par le Plan de Fez figurant dans la Déclaration finale de la douzième Conférence arabe au sommet, adopté le 9 septembre 1982¹⁰, et par la Conférence internationale sur la question de Palestine qui a eu lieu à Genève du 28 août au 7 septembre 1983. A cet égard, nous appuyons la convocation d'une Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, proposée par l'Assemblée générale dans sa résolution 38/58 C. Cette proposition a été largement appuyée. Nous espérons que le Secrétaire général pourra aider à la préparation de cette conférence grâce à des initiatives appropriées. Inutile de dire que l'OLP doit participer à cette conférence sur un pied d'égalité avec les autres parties.

144. Dans le contexte des graves problèmes dans la région du Moyen-Orient, nous voulons une fois de plus souligner notre profonde préoccupation devant la situation précaire dans laquelle se trouve le Liban. On a demandé à plusieurs reprises à Israël de mettre un terme à sa violation des droits de l'homme au sud du Liban. Israël doit se retirer rapidement du Liban, et cela constitue une première étape essentielle dans le processus de réconciliation et de reconstruction du Liban. Nous sommes encouragés par les récents mouvements de retrait des forces israéliennes du Liban. Le peuple libanais a déjà connu des souffrances et des pertes indescriptibles. Il mérite qu'on le laisse tranquille, libre de toute ingérence étrangère. Un Liban uni, souverain et territorialement indépendant est indispensable pour la stabilité globale de la région. Nous avons tous pour obligation d'aider le peuple libanais à atteindre cet objectif.

145. La guerre entre l'Iran et l'Iraq constitue encore une autre source importante de tension et de danger dans cette région. La Turquie, voisine des deux pays et qui entretient des liens étroits avec les deux, regrette vivement les pertes en vies humaines et les dommages matériels infligés par cette guerre. Ce conflit risque d'avoir des conséquences imprévisibles et il y a toujours un danger d'escalade. Nous demandons à nouveau aux deux parties de mettre fin à cette guerre. La Turquie est prête à aider et à contribuer à un règlement du différend dans des conditions mutuellement acceptables pour l'Iran et l'Iraq. Nous appuyons également d'autres initiatives qui jouiraient de la confiance des deux parties et nous voulons exprimer en particulier notre reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts.

146. Nous continuons d'être profondément préoccupés par la situation qui règne en Afghanistan. La détermination du peuple afghan de vivre dans la liberté

est digne d'éloge. Nous rendons hommage au Secrétaire général pour les efforts qu'il a déployés afin d'obtenir un règlement politique négocié. Le peuple afghan doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination et les réfugiés afghans doivent avoir le droit de revenir dans leur pays en toute sécurité. Un tel règlement devrait aider l'Afghanistan à recouvrer son indépendance et son statut de pays non aligné en assurant le retrait des forces militaires étrangères. Nous exprimons également notre reconnaissance au Gouvernement du Pakistan qui, malgré ses moyens limités, a accordé l'asile et une assistance humanitaire aux réfugiés afghans. Nous sommes satisfaits de l'attitude positive et conciliante qu'il a adoptée en vue d'un règlement pacifique.

147. La situation au Kampuchea mérite l'attention constante de la communauté internationale. Il est impérieux d'arriver dans les plus brefs délais à un règlement politique impliquant le retrait de toutes les forces étrangères de ce pays, la cessation de toute influence étrangère dans les affaires intérieures du Kampuchea et le rétablissement de l'indépendance fondé sur le droit à l'autodétermination. La Turquie apprécie à toute leur valeur les efforts faits par les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en vue d'une solution pacifique à ce problème important qui met en danger la paix et la stabilité dans la région.

148. Je voudrais également parler de la situation — inchangée — dans la péninsule coréenne. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de reprendre aussitôt que possible le dialogue entre les parties intéressées afin de régler la question coréenne par des moyens pacifiques. Dans ce contexte, nous accordons une grande valeur aux initiatives prises par le Gouvernement de la République de Corée afin de rétablir le dialogue. L'Organisation des Nations Unies a également un rôle important à jouer puisque cette question la préoccupe depuis longtemps. A cet égard, nous pensons que, si l'on admettait les parties directement intéressées à cet organisme universel, on encouragerait un meilleur climat de paix, de réconciliation et de compréhension.

149. Si nous nous félicitons de certains signes de progrès dans le processus démocratique en Amérique latine, la situation actuelle en Amérique centrale reste tendue. L'aggravation du climat politique et la gravité des difficultés économiques et sociales dans la région ont une influence négative sur les relations internationales. A cet égard, nous appuyons pleinement les efforts du Groupe de Contadora dans la recherche d'une solution pacifique et négociée aux conflits dans la région.

150. Nous pensons que le respect de la loi et le maintien de l'ordre doivent être rétablis, de même que les aspirations de ces pays à vivre et à se développer dans le cadre de régimes démocratiques pluralistes qui tiennent compte des droits de l'homme fondamentaux doivent être réalisées.

151. Nous tenons à rendre hommage au Secrétaire général pour ses récents efforts au sujet de Chypre. Mon gouvernement est heureux que l'on ait repris la recherche d'un règlement négocié. Nous pensons que les entretiens de haut niveau, qui ont commencé le 10 septembre dans le cadre défini à Vienne, sont une mesure constructive. Nous espérons sincèrement

que l'initiative du Secrétaire général mènera à la reprise du processus de négociation directe entre les parties chypriote turque et chypriote grecque sur la base existante mutuellement convenue. Nous avons été encouragés par ce que nous a dit le Secrétaire général, à savoir que la première série de négociations a été approfondie, sérieuse, minutieuse et menée dans un esprit constructif. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer notre reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts habiles et inlassables afin de trouver une solution durable à la question de Chypre.

152. Aujourd'hui, une action précise et créatrice est absolument nécessaire si on veut saisir la chance d'un compromis à Chypre créée par le Secrétaire général, à Vienne, qui a présenté des "éléments de travail". Quelles que soient les raisons qui divisent encore les deux communautés, il n'y a aucune excuse pour retarder la reprise d'un processus de négociation directe. Les deux parties ont beaucoup plus à gagner à la négociation qu'à la rhétorique ou à la propagande. Le moment est venu pour les deux parties chypriotes de faire de nouveaux efforts en vue de mener à bien la tâche stimulante de rajuster leurs relations en tant qu'associées à part entière dans un cadre fédéral bicommunautaire et bizonal. Nous nous félicitons de ce que la République turque de Chypre-Nord, quant à elle, ait déclaré sa volonté de faire tous les efforts possibles dans ce sens. Sa réaction positive à l'initiative du Secrétaire général, tant pour ce qui est du fond que de la forme, est une mesure dans la bonne voie. Toutefois, cette attitude constructive de la partie chypriote turque n'a pas entraîné de contrepartie. Nous croyons que c'est pourtant là la clef du progrès.

153. Mon gouvernement continuera d'encourager le processus de négociation et d'appuyer la mission de bons offices du Secrétaire général, qui lui a été confiée aux termes du paragraphe 6 de la résolution 367 (1975) du Conseil de sécurité, en date du 12 mars 1975.

154. Le terrorisme international menace l'humanité et le déroulement normal des relations internationales. Ses liens bien connus avec le trafic international des armes et des drogues montrent l'ampleur de cette menace. Il n'est donc pas suffisant de prendre des mesures appropriées au niveau individuel — ce qu'a fait la Turquie — pour éliminer ce problème. Il faut en outre que les Etats s'acquittent de leurs obligations internationales en vue d'empêcher que l'on utilise leur territoire pour commettre des actes de terrorisme contre d'autres Etats. Ceux qui perpètrent ces crimes ne devraient pas être admis dans d'autres pays. A cet égard, la Turquie pense que le terrorisme sous toutes ses formes ne peut être éliminé que grâce à une collaboration internationale étroite et efficace.

155. En conséquence — et c'est là un aspect important de ce problème global — nous pensons que le point inscrit à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale, intitulé "Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires", est une excellente occasion de réaffirmer cet engagement.

156. La Turquie prend note avec satisfaction des résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies pour la sécurité et la protection des missions

diplomatiques et consulaires, ainsi que de ses représentants qui sont de plus en plus sujets à des attaques terroristes, et de la décision prise pour éveiller l'opinion mondiale face au rôle important de l'Organisation et de ses activités dans ce domaine. Nous attendons avec impatience l'application et l'élaboration plus approfondie de ces résolutions et décisions.

157. Le renversement des tendances récessionnistes dans l'économie mondiale depuis la fin de 1982, la reprise de la croissance dans les pays industriels, le ralentissement de l'inflation dans les économies de marché développées et une réduction importante du déficit du compte courant des pays en développement non producteurs de pétrole par rapport aux années précédentes sont le signe d'une évolution favorable au redressement de l'économie mondiale en 1984.

158. Malgré ces signes positifs importants, les pays en développement font toujours face à des problèmes économiques difficiles. Les pays en développement, en particulier les moins avancés, ne peuvent reprendre leur processus de croissance qui a été gravement entravé par une récession globale prolongée. Affaiblis déjà par des problèmes structurels graves, tels qu'une croissance démographique rapide, le chômage, des taux d'inflation élevés, une baisse du revenu par habitant, de bas niveaux de production et d'exportation, les pays en développement se trouvent face à une demande décroissante de la part du monde développé, des termes de l'échange faibles pour leurs produits de base, un accès restreint aux marchés mondiaux et un lourd fardeau de dettes extérieures ainsi que des taux d'intérêt élevés. Cette tendance a forcé de nombreux pays en développement à adopter des politiques restrictives et des programmes d'austérité, en réduisant leur déficit budgétaire, en ralentissant la croissance de la masse monétaire, en diminuant les augmentations de salaires et en diminuant les subventions pour combattre l'inflation. Mais la baisse continue de leurs épargnes totales nettes et de leurs importations freine leur croissance. Une croissance soutenue de l'économie mondiale est la seule solution viable à long terme à la plupart des problèmes actuels.

159. Il est difficile pour un pays quel qu'il soit, riche ou pauvre, petit ou grand, de s'isoler du reste du monde. C'est sur cette toile de fond que des efforts de coopération intensifiés entre pays et institutions, tant publiques que privées, sont nécessaires pour surmonter nos problèmes communs. Nous devons chercher des mesures à court et à long terme pour réduire les barrières protectionnistes et développer le commerce international, appuyer et renforcer les mécanismes multilatéraux pour le transfert de l'assistance technique et financière aux pays en développement et accorder toute l'attention nécessaire au renforcement de la qualité et du niveau de leurs ressources humaines et naturelles.

160. A cet égard, nous apprécions vivement la Déclaration économique de Londres publiée par le sommet économique de Londres, tenu du 7 au 9 juin 1984 [voir A/39/304], et l'intention des sept plus grands pays industrialisés de répartir les profits du redressement mondial au bénéfice des pays en développement, en particulier des pays moins avancés qui ont le plus à espérer d'une croissance soutenue de l'économie mondiale.

161. La Turquie, sur la base des avantages mutuels, participe activement au renforcement des relations économiques avec les pays en développement. Nous sommes convaincus que les résultats concrets et réalistes de la coopération économique entre les pays en développement, en particulier sur un plan régional, peuvent être la base d'un dialogue global et authentique sur une plus grande échelle. De même, la Turquie appuie toutes les propositions constructives et pratiques des pays en développement visant à ajuster les difficultés structurelles de même nature afin de trouver des solutions efficaces.

162. Enfin, une certaine convergence de vues entre le Nord et le Sud, s'est dégagée d'un certain nombre d'instances internationales. Il faut maintenant assez de volonté politique pour passer de la parole aux actes. Une telle volonté politique est tout particulièrement nécessaire pour résoudre les problèmes de la dette des pays en développement, qui constituent une menace pour la stabilité des relations économiques internationales.

163. De nombreux orateurs ici ont instamment demandé que des initiatives globales soient prises plutôt que des mesures provisoires afin d'éviter un effondrement du système financier international et de permettre aux pays en développement de gagner du temps.

164. La Turquie pense que la responsabilité première du développement est avant tout du ressort des pays en développement eux-mêmes. Ils doivent se rendre compte qu'une politique économique saine est une condition *sine qua non* pour progresser de façon continue dans ce domaine. La Turquie a réussi à ajuster son économie au cours de la période de récession globale et à servir les paiements de sa dette. Elle a développé ses exportations, bénéficiant ainsi des possibilités du commerce Sud-Sud, et a adopté des politiques tendant à rétablir l'équilibre de son économie. Le succès de la Turquie dans l'application de ces politiques constitue un bon exemple.

165. Les efforts faits par la Turquie, comme par d'autres pays en développement, pour poursuivre le développement de ses exportations sont entravés par les tendances protectionnistes des pays développés. Cette tendance, à notre avis, peut être inversée non seulement par une reprise rapide de nouvelles négociations commerciales multilatérales globales, qui devraient traiter de toutes les questions, telles que les produits de base agricoles, les biens manufacturés et les services, mais également par le respect des engagements déjà pris.

166. Nous pensons que le fait d'adopter une approche objective dans tous les domaines économiques ouvrira la voie à un échange de vues global et constructif sur les questions économiques mondiales. Nous espérons que, dans ce contexte, un consensus réaliste se dégagera permettant d'entamer des négociations globales dans le cadre des Nations Unies.

167. Le contrôle des armements et les efforts tendant au désarmement sont l'une des préoccupations fondamentales de l'humanité. La course aux armements ponctionne les maigres ressources des pays et entraîne l'instabilité et l'insécurité dans les relations internationales. Les pays en développement en particulier ont besoin de ces ressources pour leur déve-

loppement économique et social qui ne peut être réalisé que dans un environnement international sûr et plus stable.

168. L'objectif de la Turquie demeure une capacité de défense appropriée, un contrôle des armements équilibré et pouvant faire l'objet de vérifications et des mesures visant à réduire les armements, ainsi qu'une politique de dialogue et de rétablissement de la confiance.

169. Nous pensons qu'un engagement visant à rétablir la confiance entre les Etats est la condition préalable la plus importante pour parvenir au désarmement. La conclusion fructueuse de la réunion de suivi de Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et la convocation à Stockholm de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe n'ont pas encore donné les résultats espérés.

170. Nous nous félicitons des dernières propositions du président Reagan contenues dans la déclaration qu'il a faite à cette tribune [4^e séance] ainsi que des derniers contacts entre les Etats-Unis et l'Union soviétique qui constituent une lueur d'espoir pour l'avenir. Les superpuissances ont une responsabilité toute particulière dans le domaine du contrôle des armements. Elles devraient reprendre dès que possible des négociations sur les armements nucléaires afin de progresser dans d'autres domaines liés aux armements militaires. Nous espérons très sincèrement que cette session de l'Assemblée générale marquera l'amorce d'un tournant dans les relations Est-Ouest, et d'une meilleure compréhension entre le Nord et le Sud.

171. Mme DE AMORIN (Sao Tomé-et-Principe) : La pratique consacrée à l'Organisation des Nations Unies de réserver, à l'occasion des sessions de l'Assemblée générale, trois semaines pour le débat général n'est pas en soi une méthode critiquable. L'usage qu'on en fait est ce qui la rend de moins en moins louable, voire crédible.

172. La compilation de tous les discours adressés à l'Assemblée nous donne la dimension de l'abîme existant entre les principes fondamentaux, les idées généreuses et les recommandations constructives solennellement proclamées et les freins chaque fois plus puissants mis au point pour arrêter leur application concrète.

173. Où en sommes-nous aujourd'hui dans notre engagement réitéré d'œuvrer pour la construction d'un monde juste, équitable et harmonieux où chaque peuple puisse vivre dans la liberté, la dignité et la sécurité ?

174. Les droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance reconnus dans les Chartes des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine et par le Mouvement des pays non alignés subissent des violations flagrantes de la part de certains Etats Membres.

175. Le soutien indéfectible qu'apporte la communauté internationale à la détermination du peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, de faire de la Namibie une nation indépendante n'empêche pas la continuation de l'occupation illégale de ce territoire par l'Afrique du Sud.

176. Le régime de l'*apartheid* — politique considérée comme un crime contre l'humanité — honte du xx^e siècle, mais fort de ses alliances, se porte bien et défie la communauté internationale par la brutalité de ses méthodes répressives, son mépris pour la population noire, ses farces démocratiques macérées dans le racisme le plus primitif et son dessein de déstabiliser les pays de la région.

M. Díaz-Durán (Guatemala), vice-président, prend la présidence.

177. En dépit des résolutions pertinentes, les peuples héroïques du Sahara occidental, de la Palestine et du Timor oriental continuent à mener une guerre de libération contre les forces marocaines, israéliennes et indonésiennes.

178. Les principes et les règles qui régissent les relations entre Etats, plus particulièrement l'égalité de droits, la non-utilisation de la force pour la solution des différends, le droit de choisir sa propre voie de développement, la non-ingérence dans les affaires intérieures, sont parfois ignorés par ceux qui aspirent à devenir les maîtres de l'univers ou qui ont des velléités expansionnistes et dominatrices. La grande majorité des conflits qui embrasent les diverses régions du monde trouvent leur origine dans la non-observance de ces principes cardinaux.

179. Nous sommes, par ailleurs, très loin de la matérialisation du concept d'un nouvel ordre économique international. Tout se passe comme si de la pauvreté et de la misère des pays sous-développés les pays nantis extrayaient la sève pour nourrir leur opulence et renforcer leur égoïsme.

180. S'il est vrai que nous appartenons tous à la grande famille de l'Organisation des Nations Unies, nous nous comportons, dans nos relations, comme des membres d'une famille désunie où la loi du plus fort a droit de cité. La course aux armements en est la preuve.

181. Alors, quelle crédibilité donner au contenu de ces trois semaines de débat général et quelle est sa contribution réelle à la solution des problèmes internationaux ? La délégation de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe estime plus constructive l'utilisation de cette période dans des réunions programmées ayant pour but d'analyser les questions les plus importantes de l'ordre du jour. Cela aurait l'avantage de rendre nos séances plus vivantes et les ministres des affaires étrangères disposeraient du temps nécessaire pour exprimer leurs points de vue, dans un climat de dialogue dynamique et constructif.

182. Renforcer le rôle de l'Organisation est une des tâches majeures de tous les Etats Membres. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation du Brunéi Darussalam et sommes convaincus que sa participation dans cet effort collectif sera appréciée.

183. La commémoration, en 1985, du quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies sera le moment privilégié pour une réflexion approfondie sur le rôle de l'Organisation et les voies et moyens de renforcer son efficacité et sa crédibilité dans la recherche des solutions aux questions préoccupantes du monde contemporain.

184. Dans cette optique, l'excellent rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation [A/39/1] est une contribution importante.

185. Je sais combien il est difficile de changer les habitudes rituelles dans l'Organisation. Toutefois, eu égard aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies et à l'immense espoir qu'elle représente pour la sauvegarde de la paix, de la liberté et du progrès des nations et des peuples, il est toujours temps d'oser.

186. M. TSERING (Bhoutan) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai l'honneur de transmettre au Président de l'Assemblée générale et aux représentants ici présents les chaleureuses salutations de S. M. Jigme Singye Wangchuck, roi du Bhoutan, et ses meilleurs vœux de succès.

187. Qu'il me soit également permis de féliciter chaleureusement M. Paul Lusaka, à l'occasion de son élection au poste élevé de président de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Son élection ne symbolise pas seulement un témoignage de reconnaissance de ses éminentes qualités de diplomate et d'homme d'Etat mais elle rend également hommage à son grand pays, qui a été à l'avant-garde des causes progressistes en Afrique et dans le monde entier.

188. Je voudrais également transmettre toute notre admiration à son prédécesseur, M. Jorge Illueca, du Panama, qui a dirigé les travaux de la dernière session de l'Assemblée générale avec beaucoup de compétence et une grande distinction.

189. Ma délégation attache une grande importance au caractère universel des Nations Unies. Dans ce contexte, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au nouveau Membre de l'Organisation, le Brunéi Darussalam.

190. L'un des objectifs essentiels de la création de l'Organisation des Nations Unies était de "préserver les générations futures du fléau de la guerre". A cette fin, tous les orateurs qui ont pris part au débat général au cours des deux dernières semaines ont attiré notre attention sur le besoin urgent de renforcer la paix et la sécurité internationales. Toutefois, malgré ces appels universels à la paix lancés année après année, une grande partie du monde est encore, malheureusement, déchirée par des conflits. De nouveaux troubles éclatent alors que d'anciennes guerres continuent. Après 39 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies, le monde où nous vivons n'est certainement pas devenu un lieu plus sûr.

191. En fait, la situation internationale a atteint son point le plus critique depuis la deuxième guerre mondiale. La gravité de la situation a été récemment soulignée par l'appel à la paix et au désarmement lancé par les chefs des Gouvernements de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la République-Unie de Tanzanie et de la Suède, dans leur Déclaration commune du 22 mai 1984 [voir A/39/277].

192. Les guerres menées par éléments interposés, dont les pays en développement sont invariablement les victimes, semblent se poursuivre. Que ce soit en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient ou en Amérique centrale, le scénario est le même. Pourquoi, face au désir de paix bien souvent répété de tous les pays, permet-on que ces situations se prolongent et, en fait, s'aggravent ?

193. A notre avis, les conflits et les tensions se poursuivront tant que des efforts seront faits pour diviser le monde en zones d'influence et en blocs militaires. A cause de la rivalité entre les grandes puissances, le monde se voit forcé de revenir petit à petit à l'ère de la guerre froide. En outre, la tension s'est accrue à la suite de l'aggravation de la situation économique des pays en développement. Les peuples de tous les pays commencent à ne plus avoir confiance en leur avenir. Cette situation a été résumée avec justesse par le Secrétaire général l'an dernier, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation¹¹, lorsqu'il a dit :

"La foi en un avenir commun s'est largement perdue au milieu de l'angoisse qu'inspirent les divisions du présent. Des intérêts nationaux à courte vue, des peurs et des ressentiments ancestraux et des désaccords idéologiques ont obscurci la vision de la Charte."

Cette situation sombre et morne n'a pas changé en 1984.

194. Nous sommes les témoins d'actes insensés au Moyen-Orient et d'un affrontement tragique entre l'Iran et l'Iraq. Le sort du Liban est une autre source de préoccupation pour nous tous. La communauté internationale doit faire tout son possible pour corriger ces situations.

195. Les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, qui demandent à Israël de se retirer totalement et inconditionnellement de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, ne sont toujours pas appliquées. Il convient de dire que même les intérêts légitimes de sécurité d'Israël ne peuvent justifier l'occupation continue du sud du Liban et d'autres territoires arabes.

196. En outre, les droits des Palestiniens doivent être pleinement restaurés, y compris le droit à l'autodétermination dans leur patrie. Ce n'est qu'ainsi que pourra régner une paix globale au Moyen-Orient, fondée sur les droits de tous les Etats de la région d'exister à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

197. En Afrique australe, nous déplorons l'odieux fléau de l'*apartheid* et exigeons son élimination totale et rapide. L'*apartheid* fait du tort aux Blancs autant qu'aux Noirs : de par sa cruauté, il inflige des souffrances à l'opprimé et corrompt l'opresseur. Nous renouvelons également notre appui à la juste lutte du peuple namibien pour son indépendance sous la direction de la SWAPO.

198. Tant que les superpuissances et leurs alliés n'auront pas appris à s'abstenir de poursuivre une politique d'intervention et d'ingérence et à vivre ensemble dans la coexistence pacifique, il n'y aura pas de paix sur cette planète. Les politiques qui tendent à promouvoir des idéologies et à étendre les sphères d'influence constituent un processus négatif qui à long terme ne servira ni l'Est ni l'Ouest.

199. Nous vivons tous à l'heure actuelle dans l'ombre d'un holocauste nucléaire par suite de la course aux armements nucléaires. Le danger que cela représente ne peut être mis en lumière avec suffisamment de force, bien que les discussions sur ce sujet soient souvent caractérisées par un langage purement académique faisant largement place aux euphémismes ou à un effrayant jeu de chiffres. Soyons honnêtes : on

ne saurait s'attendre à une "guerre nucléaire limitée" ni à la continuité de la vie — la vie qui est la nôtre aujourd'hui — après un holocauste nucléaire. On ne peut pas non plus parler de "rationalité" à propos d'une telle situation ni parler de façon réaliste d'accumulation massive d'armes nucléaires en tant que moyen de dissuasion contre la guerre. L'histoire nous donne peu d'exemples d'armes inventées qui n'aient pas été utilisées. La question qui se pose à nous est de savoir si nous aurons ou non un avenir.

200. La tendance de chaque partie à durcir ses positions et à refuser le débat, qu'il s'agisse de questions liées à la limitation des armements ou à la non-utilisation de l'espace à des fins nucléaires, doit être inversée. Il ne faut pas que l'espace extra-atmosphérique soit utilisé pour des scénarios du type "guerre des étoiles".

201. La réalisation d'un accord sur une interdiction globale des essais d'armes nucléaires serait une première mesure d'ordre pratique. Cela empêcherait, voire arrêterait, le perfectionnement des armes nucléaires existant à l'heure actuelle et mettrait fin à la fabrication d'armes nucléaires totalement nouvelles. En outre, la production d'armes chimiques devrait être interdite et les arsenaux existants détruits.

202. L'acquisition de la supériorité nucléaire par l'une des parties n'est qu'une illusion pathétique, et l'empressement avec lequel on cherche à dominer l'autre ne peut qu'engendrer une plus grande insécurité et instabilité. Chaque mégatonne de force destructive potentielle nous rapproche de l'éventualité d'un accident ou d'une rupture dans la modération. Consacrons la même ingéniosité que celle que nous mettons dans ces folies gigantesques pour trouver des solutions constructives au problème de sécurité collective et mettre ainsi fin au besoin évident d'instruments de destruction massive.

203. Le Secrétaire général, dans son rapport de l'année dernière, a posé la question pertinente suivante :

"Peut-on véritablement croire qu'un monde régi par l'équilibre nucléaire, un monde où l'on dépense 800 milliards de dollars par an en armements et où une grande partie de la population vit dans le dénuement et avec bien peu de raisons d'espérer, peut-on croire que ce monde soit sur la bonne voie ?"

En fait, avec plus des deux tiers de la population mondiale vivant au-dessous du seuil de la pauvreté, la question mérite d'être examinée.

204. Le dialogue Nord-Sud était une tentative prometteuse pour trouver les moyens de surmonter les dilemmes auxquels est confrontée l'économie mondiale et développer un esprit de coopération. Des résolutions ont été discutées et adoptées, mais rien de concret n'est jusqu'à présent apparu. L'attitude négative de quelques Etats Membres équivaut à un rejet de la coopération internationale en faveur du développement. Les questions examinées à l'origine par ce dialogue sont toujours aussi vitales. Les négociations devraient être, à notre avis, relancées dans l'intérêt d'un avenir meilleur pour l'humanité tout entière.

205. Nous vivons dans un monde interdépendant. Ce qui se produit dans un pays ou une région a des répercussions sur les pays voisins et s'étend souvent

au monde entier. L'interdépendance économique est un concept avec lequel nous sommes tous familiers et que nous devons toujours avoir présent à l'esprit lorsque nous recherchons des remèdes aux problèmes de la pauvreté, de la faim, de l'analphabétisme et du sous-développement.

206. L'état de l'économie mondiale en général continue d'être frappé par des problèmes structurels et des déséquilibres. En conséquence, nous assistons à une grave érosion des niveaux de vie dans les pays en développement. La situation est beaucoup plus désespérée dans les pays les moins développés. Malheureusement, les mesures adoptées lors de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris en septembre 1981, ne se sont pas encore concrétisées. Nous pensons que la communauté internationale doit participer à l'élimination de la faim et de la malnutrition. Il est urgent de dépasser les manifestations d'inquiétude et d'agir positivement. Tout en reconnaissant que c'est aux pays en développement eux-mêmes qu'incombe la responsabilité principale du développement, nous devons en même temps nous rappeler que des ressources externes ont un rôle vital à jouer pour compléter les efforts nationaux.

207. L'année dernière, nous avons été témoins d'événements troublants, mais aussi de signes encourageants. L'un de ces événements positifs a été la réunion, il y a un mois à Reykjavik, des Ministres des affaires étrangères des pays nordiques. Dans leur communiqué officiel — un document particulièrement enrichissant à tous égards —, les ministres ont affirmé leur ferme appui à la Charte des Nations Unies, demandé le désarmement et la reprise de la détente entre les grandes puissances, préconisé un traité d'interdiction des essais globaux, renouvelé leur plein appui aux efforts tendant à parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient, condamné la politique d'*apartheid* du Gouvernement sud-africain et souligné la nécessité d'adopter des mesures concrètes pour renforcer le développement des pays en développement grâce à une aide bilatérale et multilatérale. La communauté internationale aurait tout intérêt à écouter les voix concertées de la raison, de la modération et du bon sens émanant de Reykjavik. En effet, compte tenu de la situation tendue qui règne dans le monde à l'heure actuelle, le groupe des pays nordiques, parce que sa démarche est pragmatique, constructive et enrichissante, pourrait bien servir de pont entre l'Est et l'Ouest et entre le Nord et le Sud.

208. Les efforts permanents du Groupe de Contadora pour sauvegarder la paix en Amérique centrale sont un autre aspect positif intervenu l'année dernière. La tâche de ce groupe est formidable, mais son existence même est un signe d'espoir.

209. Dans notre région du monde, dans le Royaume du Bhoutan, le peuple avance sous la direction sage, dynamique et dévouée du roi Jigme Singye Wangchuck. Après 25 ans de planification de développement, nous avons pu créer une infrastructure de base et amener la population à participer au développement de son bien-être présent et futur. Ce faisant, nous avons essayé de satisfaire les besoins les plus élémentaires de notre peuple, à savoir l'accès à l'éducation, aux soins sanitaires, à des logements décents et à un emploi productif. Nous ne voulons pas du développement

pour le développement. Par des mesures innovatrices, nous essayons d'arriver à la forme de développement la plus appropriée à notre environnement naturel, à l'esprit de notre peuple, et conforme à notre riche tradition spirituelle et culturelle.

210. Dans notre région d'Asie du Sud, nous avons pris une mesure importante en vue de renforcer la coopération régionale. Les Ministres des affaires étrangères du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde, des Maldives, du Népal, du Pakistan et de Sri Lanka ont tenu leur deuxième réunion aux Maldives en juillet dernier. Ces réunions se sont déroulées dans une atmosphère amicale et de coopération. Nous espérons maintenant que la prochaine réunion qui aura lieu au Bhoutan au cours du printemps 1985 permettra de faire les préparatifs adéquats en vue de la réunion au sommet qui se tiendra au Bangladesh à la fin de cette même année. Tout cela augure bien de l'avenir du peuple de notre région. De nombreux problèmes se posent encore, mais nous savons que nous ne pouvons relever ces défis que grâce à des actions régionales. Les sept Etats membres sont bien conscients du fait qu'un développement organisé et des progrès ne peuvent avoir lieu en Asie du Sud que dans un climat de paix, d'harmonie et de coopération mutuellement bénéfique.

211. L'histoire humaine n'est pas une simple liste de tragédies; elle est riche en récits décrivant les réalisations glorieuses d'individus et de groupes d'individus dans les domaines de la politique, de l'économie, des arts, de la philosophie, ainsi que dans d'autres domaines de l'effort humain. Considérons nos problèmes communs actuels comme autant de défis et

de possibilités. Nous avons adopté de nombreuses résolutions excellentes : appliquons-les. Que cette trente-neuvième session soit un jalon sur la voie qui mène à la paix et à la prospérité mondiales !

La séance est levée à 13 h 15

NOTES

¹ Jacques Giri, *Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance ?* Paris, Karthala, 1983.

² Voir Organisation mondiale de la santé, *Les soins de santé primaires : rapport de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires, Alma-Ata (Union des Républiques socialistes soviétiques), 6-12 septembre 1978*, Genève, 1978.

³ Sigle anglais signifiant : surveillance de la croissance, thérapeutique de réhydratation par voie orale, allaitement maternel, vaccination, fourniture de suppléments alimentaires, éducation des femmes et espacement des naissances.

⁴ Voir A/34/542, annexe III.

⁵ Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro.

⁶ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, seconde partie de la première session, Première Commission, 34^e séance.*

⁷ *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-huitième année, Supplément de janvier, février et mars 1983*, document S/15556, annexe.

⁸ *Ibid.*, *Supplément de juillet, août et septembre 1983*, document S/15862, annexe.

⁹ A/S-12/AC.1/12 et Corr.1.

¹⁰ *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-septième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1982*, document S/15510, annexe.

¹¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-huitième session, Supplément n° 1 (A/38/1).*